



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Madame Elisabeth Borne
Première ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varennes
75007 Paris

Paris, le 04 octobre 2022

Madame la Première ministre,

Le 19 juin dernier, le président algérien, M. Abdelmadjid Tebboune, a « ordonné » l'introduction de l'anglais dans le cycle primaire d'enseignement, au côté du français. Cette réforme, entrée en application dès cette rentrée scolaire, dans la plus grande confusion, doit nous alerter sur le danger non seulement d'une perte de vitesse de l'enseignement français en Algérie mais aussi d'un recul, à terme, de l'influence française dans un pays historiquement lié à la France.

De nombreux observateurs et intervenants déplorent cette décision des autorités algériennes et la précipitation avec laquelle s'est engagé ce changement dans le champ de l'éducation - il a fallu tout inventer en quelques semaines entre la décision présidentielle et la rentrée. Certains dénoncent même une volonté du gouvernement algérien d'imposer un choix politique au détriment de l'avenir pédagogique de millions d'élèves. L'apprentissage de l'anglais commençait en effet au collège, il est désormais introduit dès la troisième année du cycle primaire (l'équivalent du CE2 en France). Ainsi, depuis le 21 septembre, date de la rentrée des classes, les écoliers algériens ont quatre langues à apprendre : l'arabe, le français, le tamazight et l'anglais !

L'anglais avait déjà été imposé, notamment dans les correspondances et les enseignes de l'armée et de certains ministères, dont, au premier chef, celui de l'Enseignement supérieur. En mal de légitimité, dans un contexte politique marqué par une contestation sociale forte, le gouvernement algérien semble avoir cédé à l'appel de forces politiques animées d'un puissant sentiment anti-français et qui réclament depuis de nombreuses années le remplacement du français par l'anglais dans l'enseignement comme dans la vie publique.

Par ailleurs, la récente interdiction des activités de l'association Caritas (soutien scolaire en particulier), présente en Algérie depuis des décennies, n'est pas faite pour rassurer sur les intentions des autorités algériennes.

Cette situation, inquiétante au regard de la nécessité pour notre pays de maintenir une relation d'amitié forte et d'échanges avec l'Algérie et d'assurer une présence française stratégique, tant au plan économique que culturel, dans cette région du monde, doit nous conduire à agir

de manière déterminée pour que le français reste la première langue étrangère apprise par les écoliers algériens. Il en va du rayonnement de la France en Afrique du Nord et sur le continent africain en général et de la stabilité du monde en général.

Contrairement aux discours haineux qui prétendent que le français n'est qu'un « *butin de guerre* » pour les Algériennes et les Algériens, nous devons faire la preuve de la puissance d'une langue en partage pour surmonter les aléas de l'histoire et construire un avenir ensemble.

Je vous prie de croire, Madame la Première ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Frédéric Petit, *Député des Français établis hors de France, Rapporteur pour avis du budget de la diplomatie culturelle et d'influence*



Bruno Fuchs, *Député du Haut-Rhin, Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie*



Copie :

- **Monsieur Pap Ndiaye**, ministre de l'Éducation nationale.
- **Madame Rima Abdul-Malak**, ministre de la Culture.